

**Sujet :** PC 021 501 22 B0012 - construction d'une centrale photovoltaïque CPES LARREY DES VIGNES - Pouilly-en-Auxois (21)

**De :** dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

**Date :** 20/03/2023 à 09:57

**Pour :** MEUZARD Geraldine - DDT 21/SUCAT/PUO <geraldine.meuzard@cote-dor.gouv.fr>, "emzd-metz-bsi-biodiv-urb.charge-etude.fct@intradef.gouv.fr" <emzd-metz-bsi-biodiv-urb.charge-etude.fct@intradef.gouv.fr>

Madame,

Le projet photovoltaïque sur le territoire de la commune de Pouilly-en-Auxois (21) transmis par courriel en date du 17 mars 2023, ne présentent pas une gêne avérée pour les armées du point de vue aéronautique.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Enfin, en ce qui concerne les immeubles militaires et les servitudes d'utilité public relevant du ministère des armées, votre projet ayant une hauteur inférieure à 50 mètres, vous devez également recueillir l'avis de l'état-major de la zone de défense de Metz - BSI/Section Domaine - 1 boulevard Clémenceau - CS 30001 - 57044 Metz Cedex 1, en copie de ce courriel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

**Sous-Direction Régionale de la Circulation  
Aérienne Militaire Nord**

Division Environnement Aéronautique  
DSAE/DIRCAM/SDRCAM-NORD/DEA

Base aérienne 705 - Cinq Mars la Pile - RD 910  
37076 TOURS CEDEX 02  
dsae-dircam-sdrcam-nord-  
envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de la  
sécurité aéronautique  
d'État

**De :** MEUZARD Geraldine - DDT 21/SUCAT/PUO <geraldine.meuzard@cote-dor.gouv.fr>

**Envoyé :** vendredi 17 mars 2023 15:51